REPUBLIQUE ALGERIENNNE DEMOCRATIQUE ET POPULARE

MINISTERE DE L 'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE « MOHAMED Boudiaf » D'ORAN

FACULTE DE MATHEMATIQUE INFORMATIQUE DEPARTEMENT D'INFORMATIQUE

TRANSFERT (Étudiant partant du département)

Contenu du Dossier à Fournir

- Trois (3) Formulaires de Transfert remplis par l'intéressé
- Carte d'étudiant
- Photocopie Certifiée des Attestations d'inscription 2014/2015
- Quitus de la Bibliothèque Centrale.
- Photocopies Certifiées des Relevées de notes
- Attestation accréditant que l'étudiant n'est plu exclu par le Conseil de discipline de son université.

Délai de dépôt du dossier :